

# Préface

Par Agnès PANNIER-RUNACHER

Ministre de la Transition énergétique

Notre système électrique est aujourd'hui à un point de bascule à la suite de trois immenses chocs. Ces chocs s'ajoutent à l'impératif d'accélérer dans la décarbonation de nos systèmes énergétiques pour lutter contre le dérèglement climatique.

Un choc de demande mondial, celui de la reprise économique post-Covid, plus vigoureuse et plus consommatrice de ressources énergétiques. Un choc d'offre du système gazier, conséquence de la guerre en Ukraine, et qui se transmet, en raison d'un mix électrique européen encore très dépendant du gaz, à notre système électrique commun. Un choc interne au système européen, lié à la baisse de la production nucléaire et hydroélectrique qui a fait perdre plus de 120 TWh à l'échelle européenne en 2022.

Ces trois événements ont conduit à des augmentations de prix dans des proportions encore jamais connues sur les marchés de l'électricité. Ces chocs nous interpellent, car ils sont révélateurs.

Ils nous font d'abord prendre conscience du poids d'un système encore très carboné, et donc aliénant. En effet, nous dépendons de fournisseurs avec qui l'Europe peut avoir des intérêts géostratégiques très divergents. Ensuite, ils montrent combien la diversité des moyens de production décarbonée est l'enjeu du siècle. Il ne s'agit plus de se demander si nous sommes « pour ou contre » le nucléaire ou les éoliennes, mais de mener le seul combat qui vaille : celui des énergies bas-carbone contre les énergies fossiles.

C'est tout le sens de la stratégie de transition énergétique que je porte et que le Président de la République a présenté à Belfort, en février dernier. Elle s'appuie, d'une part, sur les économies d'énergie avec la sobriété et l'efficacité énergétiques et, d'autre part, sur la production d'énergie décarbonée, au travers de la relance d'une politique nucléaire ambitieuse et de l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. C'est une stratégie qui répond aux impératifs économiques et climatiques, et qui doit donner une indépendance énergétique à notre pays.

Ces chocs nous interrogent également sur le marché de l'électricité, car aujourd'hui les prix de l'électricité dépendent directement des combustibles fossiles. En effet, alors que la cause première de la crise est physique, c'est-à-dire que nous avons besoin de plus d'énergie décarbonée, le fonctionnement actuel du marché décuple grandement les effets de cette crise sur les prix des marchés. Faire payer au consommateur le coût du photovoltaïque, de l'hydroélectricité ou du nucléaire au prix du gaz est un non-sens. Et exposer les consommateurs français à un prix de l'électricité complètement déconnecté de la réalité du coût complet des mix électriques nationaux revient à freiner la transition énergétique de notre économie. Ainsi, face à ces incohérences et car le marché reste au cœur de la solidarité électrique européenne, il doit être refondé.

De nouveaux mécanismes doivent donc être mis en place au niveau européen. Des mesures ont déjà été prises, à l'instar du dispositif de captation et de redistribution de la rente infra-marginale ou de la baisse des plafonds de prix sur les marchés de gros. Ces mesures d'urgence doivent cependant amorcer une réforme plus globale de l'organisation des marchés sur le long terme.

Face aux multiples interrogations générées par la crise énergétique, je souhaite conclure en insistant sur trois éléments qui me paraissent cruciaux.

En premier lieu, il est important de rappeler que la transition énergétique répond pleinement à l'enjeu de résilience et d'indépendance. En effet, que ce soit le nucléaire ou les énergies renouvelables, ils sont produits sur le territoire national et européen. Ils ne dépendent pas d'un État tiers et sont la seule réponse à ces vulnérabilités qui ont frappé de plein fouet notre système électrique. Il n'y a plus aucune hésitation à avoir. C'est tout le sens du projet de loi que je présente actuellement au Parlement, en plus des nombreuses mesures réglementaires que j'ai prises depuis l'été afin d'accélérer le déploiement des projets d'énergies renouvelables. C'est également le sens de l'annonce faite de la relance d'un programme électronucléaire d'ampleur et du projet de loi visant à accélérer la construction de nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR2 que je présenterai au Parlement début 2023.

En deuxième lieu, les masses financières d'investissement à mettre en mouvement seront colossales et dans des calendriers resserrés. La visibilité qu'il faut donner aux investisseurs sur notre futur système électrique est donc clé, tant d'un point de vue technique qu'économique. C'est une priorité de mon action. Sur ce point, le Gouvernement a pleinement œuvré pour que la taxonomie européenne prévoit bien l'inclusion de l'énergie nucléaire. Face à l'urgence, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de postures idéologiques.

En troisième et dernier lieu, afin que les consommateurs participent pleinement au futur de notre système électrique, il est critique de le rendre plus lisible et compréhensible. Tant d'anathèmes se sont échangés dans le domaine de l'énergie ces dernières années, tant d'experts se sont contredits... Ce qui compte aujourd'hui, pour que ce futur existe, c'est qu'il soit techniquement faisable, économiquement soutenable et, surtout, désirable. C'est pour cette raison que j'ai souhaité qu'une grande concertation sur l'avenir de notre mix énergétique puisse se tenir. Je l'ai lancée le 20 octobre dernier et elle se tiendra jusqu'à fin janvier, *via* une consultation et un « Tour de France des régions » qui permettra au grand public, aux parties prenantes locales ainsi qu'aux membres du Gouvernement d'échanger sur ces décisions clés pour notre futur. Les orientations issues de la concertation permettront de nourrir la future loi de programmation Énergie-Climat que le Gouvernement présentera au Parlement au second semestre 2023.

Les réflexions présentées dans ce numéro des *Annales des Mines* seront utiles afin d'alimenter le Gouvernement face aux décisions importantes que nous aurons à prendre dans les semaines qui viennent.

Car, face à l'urgence, nous n'avons pas d'autre choix que de réussir pour notre indépendance, pour notre économie, pour le climat.